

Saint-Dionisy INFOS



N°11
Mars 2023



CARNAVAL

Joyeux défilé dans les rues du village le samedi 11 mars. Merci à l'APE pour l'organisation de ce carnaval.



SAINT-PATRICK
Soirée organisée par
«Les jeunes de Saint-Dionisy»
le vendredi 17 mars.

FRESQUE

Bravo l'artiste ! Fresque réalisée du 6 au 10 mars par le graffeur POTER.



Infos pratiques

Urgences : SAMU 15, Pompiers 18, Police 17

Mairie : 04 66 81 41 96

- Lundi de 9 h à 11 h 30
- Mardi de 15 h à 19 h
- Mercredi de 9 h à 11 h 30
- Jeudi de 15 h à 18 h
- Vendredi de 9 h à 11 h 30

Courriel : contact@saint-dionisy.fr

Internet : www.saint-dionisy.fr

Facebook : Mairie de Saint-Dionisy

PanneauPocket : application sur smartphone

Médiathèque : 04 66 01 73 98

- Mercredi et vendredi : 10 à 12 h, 16 à 18 h
- Samedi : 10 à 12 h 30

Courriel : mediatheque@saint-dionisy.fr

Scolarité

- École primaire Marie Castang : 04 66 81 40 58
- Collège de Calvisson : 04 66 01 32 61
- Lycée Albert Camus à Nîmes : 04 66 62 91 71

Crèche Sidoremi : 04 66 81 44 49

Infirmiers

- BOUBET Christophe : 04 66 63 46 12
- LE MOUELLE Laure : 04 66 63 49 53
- FAURE Delphine : 06 26 47 55 48

PIMMS : Bus mobile sur la place tous les lundis pairs de 9 h à 11 h 45 pour toutes vos démarches administratives.

Service social territorial Département du Gard

Pour prendre rendez-vous avec une assistante sociale ou une puéricultrice : Tél : 04 66 02 13 60

Transports

- Réseau Nîmes métropole : 0820 22 30 30
- Réseau régional LIO : 04 66 76 36 60

Collecte des ordures ménagères/encombrants

- Mardi et vendredi matin : non recyclables (bac bleu foncé)
- Mercredi matin : emballages (bac jaune)
- **Encombrants :** pré-inscription au 04 66 02 54 54

État civil : du 27 novembre 2022 au 16 mars 2023

• Bienvenue aux nouveaux bébés :

- Céline ALHAMDAN, le 20 janvier 2023,
de Ahmad ALHAMDAN et Wijdan HANDAW

• Sincères Condoléances :

- Anne-Marie PARONUZZI (veuve BENES) le 6 janvier 2023
- Paule CONSEIL, (veuve GODEFROY) le 11 mars 2023

➔ Nouveaux habitants de Saint-Dionisy

Locataire ou propriétaire, laissez vos coordonnées en mairie, ou communiquez les par courriel : contact@saint-dionisy.fr.

Vous serez ainsi convié à la réception organisée le 13 juillet en votre honneur et recevrez un olivier, symbole du village. Nous vous contacterons pour le Noël des aînés, des enfants, et autres manifestations qui ponctuent la vie du village. D'avance merci.

AGENDA

- **Du 6 mars au 6 avril :** exposition « Le monde de la forêt ». À la médiathèque, aux heures d'ouverture.
- **Samedi 15 avril :** spectacle « Les 6 éléments ». Danse Hip hop. Public familial. 20 h au foyer communal.
- **Dimanche 16 avril :** loto. « Association des parents d'élèves ». 15 h au foyer communal.
- **Mercredi 19 avril :** Zone d'Aménagement Concerté « Terre de Place » : réunion publique à 18 h 30 au foyer communal.
- **Samedi 6 mai :** spectacle « Aladin et la lampe merveilleuse ». À partir de 3 ans. 16 h au foyer communal.
- **Lundi 8 mai :** commémoration de l'armistice du 8 mai 1945. Rassemblement à 10 h 45 devant la mairie.
- **Samedi 13 mai :** nettoyage de la voie verte et du village. RDV à 10 h sur le site de compostage du chemin d'Azord.
- **Dimanche 14 mai :** vide grenier. « Association des parents d'élèves ». De 8 h à 17 h dans le village.
- **19-20-21 mai :** aubades des jeunes. « Les jeunes de Saint-Dionisy ».
- **9-10-11 juin :** fête votive : « Les jeunes de Saint-Dionisy ».
- **Mercredi 21 juin :** fête de la musique. À partir de 18 h 30 sur la place du village.
- **Fin juin :** fête de l'école et kermesse de l'Association des parents d'élèves.
- **Samedi 1^{er} juillet :** cinéma en plein air. 22 h, esplanade du foyer communal.



Panneau Pocket

PanneauPocket

Téléchargez gratuitement PanneauPocket, l'application de votre mairie.

Où que vous soyez, quand vous le souhaitez, tous les événements (fêtes, manifestations associatives, réunions publiques...), les actualités (travaux sur la voirie, coupures de courant...) et les alertes (météo...) qui vous concernent sont toujours à portée de main sur votre téléphone.

Si vous n'avez pas de smartphone, toutes les informations PanneauPocket sont aussi disponibles sur votre ordinateur. Sur une page internet tapez app.panneaupocket.com et recherchez votre mairie.

Directeur de la publication :

– Jean-Christophe Grégoire

Comité de rédaction :

- Jean-Christophe Grégoire,
- Carole Cambet Petit Jean,
- Gilles Montillet,
- Françoise Zajdner,
- Hélène Bouchot.

Crédit photos :

Tiffany Dahl, Yvon Chapelot.

Impression :



– Public Imprim, Nîmes

Maquette :

– graph-aire. 04 66 81 53 74

Le mot du maire**Bonjour à toutes et à tous,**

Comme nous vous l'annoncions dans notre numéro de décembre, le budget de notre commune doit faire face à de fortes augmentations à l'heure où vous devez vous aussi resserrer vos budgets grevés par une inflation dont on nous dit qu'elle doit encore progresser.

Donc, nous avons procédé à des mesures d'économie tout en essayant de maintenir un niveau de service qui puisse convenir au plus grand nombre. Un peu moins de spectacles, une formule pour les festivités des aînés qui sera revue, des plantations au cimetière retardées, les produits d'entretien plus

économiques... sont quelques sources d'économie parmi tant d'autres. Malgré tout, nos charges augmentent de plus de 40 000 €, ce qui correspond à l'augmentation du coût de l'énergie. Et dans le même temps, nous poursuivons la recherche systématique de co-financements et de subventions. Nous continuerons à investir tout en réduisant la voilure. Plusieurs projets, comme la requalification de la route de Calvisson initialement prévus en 2023 seront reportés en 2024/ 2025.

Devant tant d'incertitudes, formulons le souhait que cette année 2023 soit l'année de la paix retrouvée et que nul autre conflit international ne vienne perturber notre économie.

À l'aune de ce que nous sommes en train de vivre sur le plan énergétique et après les aléas de la période de Covid, nous mesurons la part de notre dépendance économique. N'est-il pas grand temps que nous rapatriions des pans importants de notre industrie qui nous font cruellement défaut aujourd'hui ?

Est-il raisonnable de poursuivre dans la voie des délocalisations des productions ?

N'oublions pas aussi que sur le plan international un drame épouvantable frappe la Turquie et la Syrie.

Ces peuples vivent l'enfer de terribles tremblements de terre.

Combien sont-ils, femmes et hommes, à se fondre dans une masse humaine pour extraire des amas de gravats des corps ensevelis et sans vie ? Hébétés, ils fouillent ce qui n'est plus qu'un nom sans rue.

Nous devons leur témoigner notre solidarité.

Vous trouverez dans ce numéro les noms d'organismes vers lesquels peuvent être adressés vos dons.

Nul doute que dans ce ciel si menaçant, votre action apparaisse comme un rayon d'humanité.

PAR AVANCE MERCI.

Votre Maire,
Jean-Christophe GRÉGOIRE

Projet de création de la Zone d'Aménagement Concerté « Terre de Place »

Modalités de concertation, ouverte à partir du 24 mars 2023 :

- Un dossier de présentation et un recueil d'observations sont disponibles en mairie aux heures d'ouverture.
- Ce même dossier de présentation est affiché sur la page d'accueil du site internet de la Mairie :
– www.saint-dionisy.fr
et une adresse mail ouverte pour déposer vos observations :
– concertation.zac@saint-dionisy.fr.

**TERRE
DE
PLACE**

- Une réunion publique de concertation se tiendra

mercredi 19 avril à 18 h 30 au foyer communal.

Dossier réalisé par Jean-Christophe GRÉGOIRE et Françoise ZAJDNER

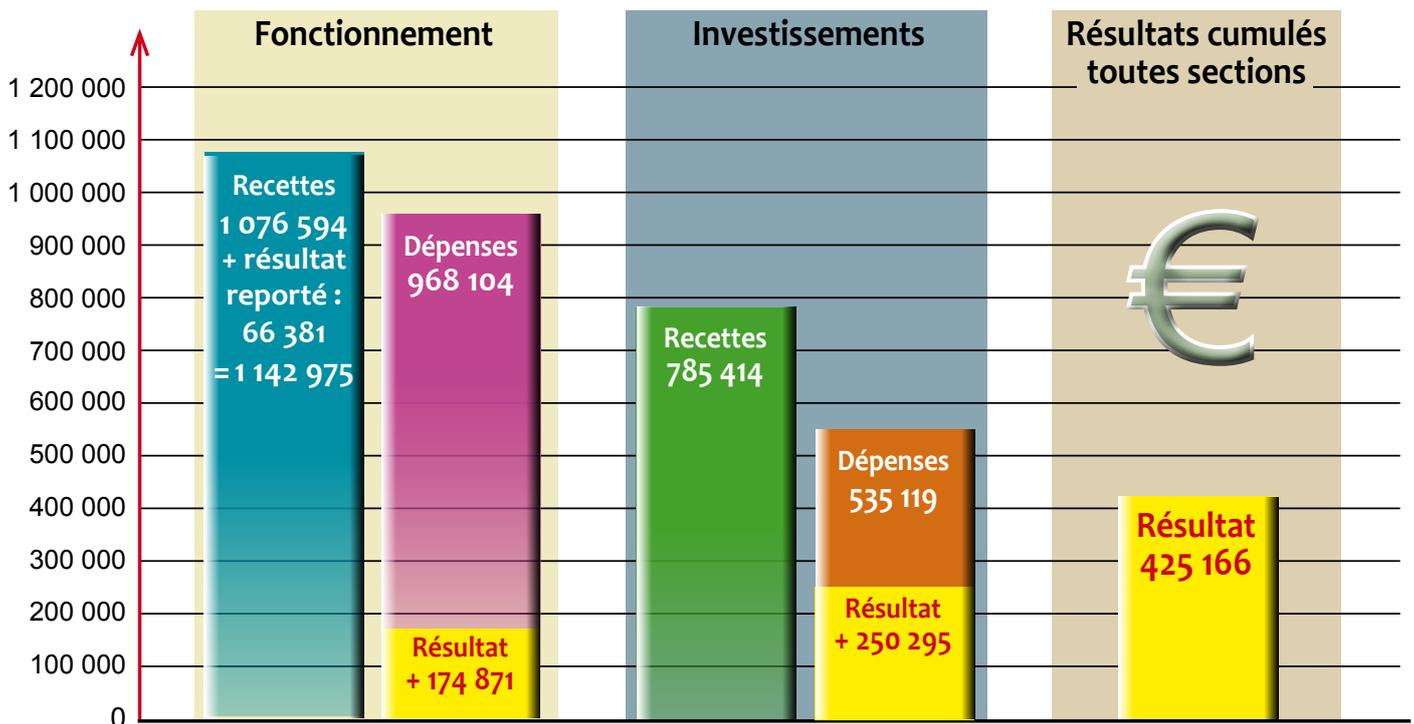
→ Endettement de la commune au 31 décembre 2022

- Capital restant dû : **939 198 €**
- Annuité des emprunts (capital + intérêts) : **126 761 €**
- Capacité de désendettement : **5,37 ans**

→ Taux d'imposition locaux

- **Le taux d'imposition de la commune n'a pas été modifié.**

Les grands chiffres des comptes 2022

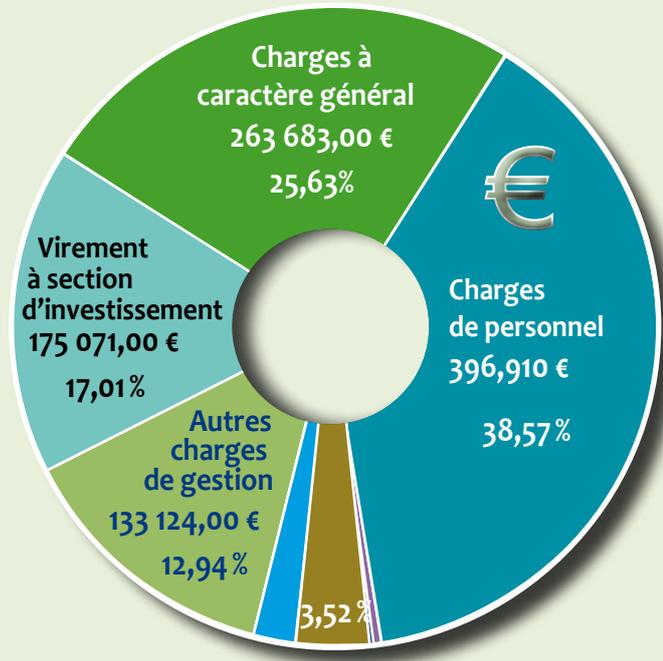


GLOSSAIRE Pour vous aider à comprendre le budget primitif

- **Charges à caractère général** : tous les frais engagés au titre du fonctionnement quotidien de la commune (eau, gaz, électricité, téléphonie, affranchissement produit d'entretien, entretien des bâtiments des espaces verts, de la voirie, les maintenances, les fournitures diverses, les honoraires et contentieux, les fêtes et cérémonies, l'école, la culture...).
- **Atténuation des produits** : recette perçue par la commune mais devant être reversée à un autre organisme.
- **Autres charges de gestion** : redevance, indemnités, service incendie, subventions aux organismes et associations ...
- **Virement à section d'investissement** : excédent de fonctionnement de l'année en cours versé à la section d'investissement.
- **Atténuation des charges** : charges engagées par la commune qui doivent lui être remboursées (ex : indemnités journalières).
- **Produits de service** : concessions du cimetière, droits de stationnement, redevance d'occupation du domaine communal, service périscolaire et de restauration.
- **Dotations et subventions** : dotations de l'État, de la Région, du Département, de l'Agglo et divers organismes...
- **Autres produits** : revenus locatifs des immeubles, salles, ateliers relais...
- **Immobilisations incorporelles** : licence de logiciel, numérisation cartographique du cadastre...
- **Immobilisations corporelles** : investissements matériels et travaux prévus en 2022.
- **Immobilisations en cours** : travaux commencés en 2021 et non terminés.
- **Dotation fonds divers et réserves** : versement FCTVA, taxe d'aménagement...
- **Excédent de fonctionnement capitalisé** : issu des excédents de gestion antérieurs.

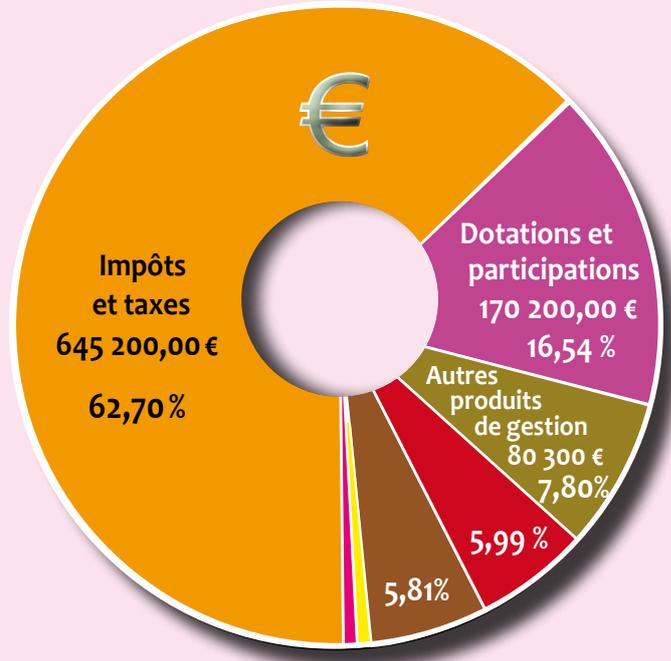
Section de fonctionnement 2023

DÉPENSES 1 028 721,00 €



Dépenses imprévues	36 233,00 €	3,52 %
Intérêt des emprunts	22 100,00 €	2,15 %
Atténuation des produits	1 000,00 €	0,10 %
Charges exceptionnelles	600,00 €	0,05 %

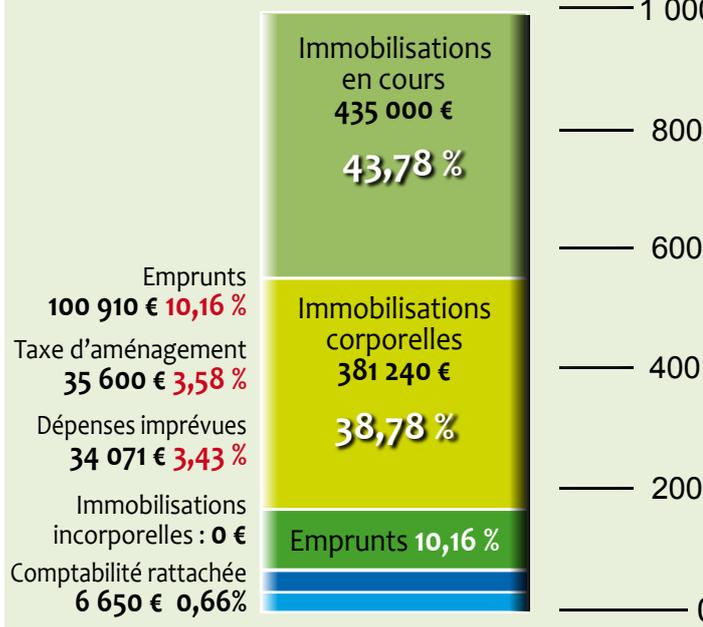
RECETTES 1 028 721,00 €



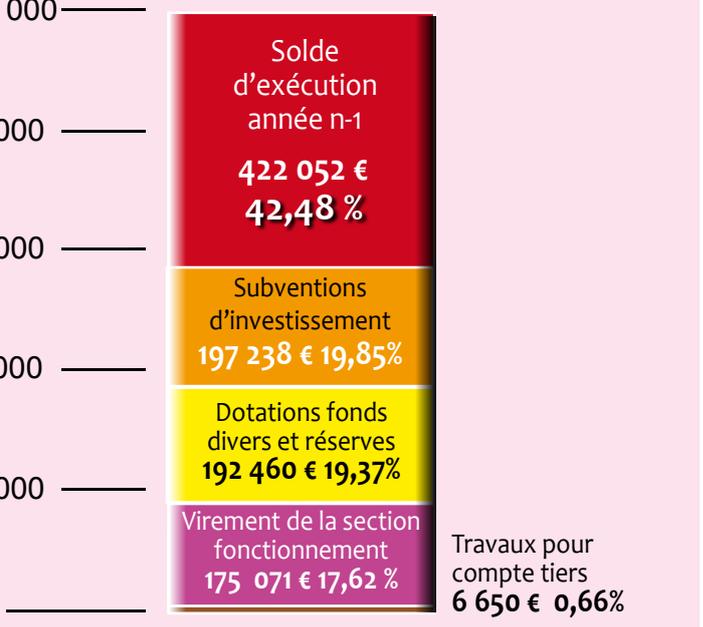
Produits de services	61 650,00 €	5,99 %
Résultat reporté	59 871,00 €	5,81 %
Atténuation des charges	6 000 €	0,58 %
Produits exceptionnels	5 500 €	0,53 %

Section d'investissement 2023

DÉPENSES 993 471,00 €



RECETTES 993 471,00 €



→ Intervention sur des voies très dégradées

● Chemin des Lauzes

Les travaux permettront à l'eau de s'écouler naturellement dans le fossé puis dans la grave. Ainsi les riverains n'auront plus à se mouiller les pieds pour rentrer chez eux !

Coût des travaux : 50 500 € HT

● Chemin de la Frigoule

Le service des eaux de Nîmes va creuser une tranchée afin de séparer eaux claires et eaux grises. Ce sera l'occasion de reprendre la chaussée dans son intégralité.

Coût des travaux : 48 500 € HT

● Chemin de Vaoures : Ce tout petit chemin aura un revêtement digne de ce nom.

Coût des travaux : 15 850 € HT

D'autres petits travaux seront réalisés en régie au fur et à mesure des besoins.



Chemin de Vaoures



Chemin de la Frigoule



Chemin des Lauzes

→ Route de Calvisson : travaux retardés

Nous avons annoncé le démarrage des travaux de requalification de la route de Calvisson pour 2022.

Mais, du fait de retard sur les travaux du chemin d'Azord et de la maison pour tous, nous n'avons pu obtenir les subventions afférentes à ces dossiers pour l'année 2022.

En conséquence, nous n'aurions pas pu obtenir les engagements financiers nécessaires pour cet important chantier qui sera donc reporté en 2024 pour sa première tranche et 2025 pour sa finition.

Par contre, le chantier d'enfouissement des réseaux secs sur cette même voie se déroulera comme il était prévu le premier semestre de cette année. Nous verrons ainsi la disparition des lignes électriques et autres qui courent encore le long de la route et la mise en place d'un nouvel éclairage le long de cette section réaménagée.

Coût des travaux : 88 000 € HT

→ Éclairage public

Poursuite de la modernisation de l'éclairage public, équipé en LED.

Coût des travaux : 19 872 € HT
(dossier de subvention en attente)

→ Cimetière

Accès pour personnes à mobilité réduite par l'entrée du parking, ch. des Cades.

Coût des travaux : 6 925 €

Installation d'un columbarium à 3 places.

Coût des travaux : 1 600 €

→ Tarifs des services publics

Les tarifs du service périscolaire et des locations de salles sont restés constants depuis de nombreuses années.

Le prix des denrées alimentaires en forte progression a une incidence importante sur le prix du repas facturé par notre prestataire. Par ailleurs, les frais de personnel sont également en augmentation.

C'est pourquoi nous appliquerons une augmentation de tarif, mais qui est bien inférieure au niveau de l'inflation. Le prix de location des salles du foyer augmentera de façon plus significative, tout en restant accessible pour les habitants du village.



→ Bâtiments communaux

● L'extérieur du foyer fait peau neuve :

Depuis 2017, *Tout simplement Graffiti*, soutenu par Nîmes Métropole, permet à des artistes graffeurs et de street art de s'exprimer sur les murs des communes de l'agglomération nîmoise. Cette année, c'est à Saint-Dionisy que l'artiste Poter a réalisé une fresque murale sur le mur du foyer socio-culturel.

Poter était présent sur le parvis du foyer toute la semaine du 6 mars, peut-être l'avez-vous vu réaliser son œuvre. C'est un véritable festival de formes et de couleurs qui égaye la façade de notre foyer.

Parallèlement, un autre graffeur proposera aux élèves de l'école Marie Castang un atelier de graff. Ils réaliseront avec l'artiste une fresque sur le mur de l'école.

L'ensemble de cette prestation s'élève à **3 000 €**, subventions déduites.

● Aménagement de la maison pour tous : Installation de la cuisine, achat de mobilier

Coût : 7 500 €

● Renouvellement du mobilier scolaire : Tables et tabourets

Coût : 750 €

● Salle de l'accueil périscolaire : Réhabilitation de la toiture

Coût : 8 000 €

Vie municipale

→ Les vœux de Saint-Dionisy

Vous étiez nombreux samedi 14 janvier au foyer socio-culturel pour la traditionnelle cérémonie des vœux de Saint-Dionisy.

Jean-Christophe GRÉGOIRE, maire, est revenu sur les nombreux projets mis en place depuis 2020 avec son conseil municipal et a rappelé sa motivation à œuvrer en faveur du village et de ses habitants.

La médaille de la ville a été remise à Mme Alice Bellanger, fondatrice de l'association Hubert Pascal, à M. Michel Gabach, ancien maire de notre commune et à M. Gérard Ibanez, précédent correspondant Midi Libre. Monsieur le maire a tenu, par ce geste à les honorer pour leur engagement citoyen.

Un grand merci à Franck Proust Président de Nîmes Métropole, à tous les maires présents: Gaëtan PrévotEAU (Langlade), Michel Verdier (Saint-Côme-et-Maruéjols), Jean-Luc Chailan (Caveirac), Patrick Gervais (Clarensac), à Mme Huguette Sartre, Conseillère départementale et M. Eddy Valadier, maire de Saint-Gilles et Conseiller Départemental pour leur présence.



→ Transports en commun : demande d'une desserte de la ligne 51 vers Saint-Dionisy

Lors de la consultation citoyenne sur les transports (février 2022), les élus et les habitants mobilisés avaient argumenté sur la nécessité de faire venir le bus 51 jusqu'à Saint-Dionisy. Depuis, les équipes techniques de Nîmes Métropole réalisent des études sur la desserte de la Vaunage. Nous avons renouvelé notre demande à Mme De Girardi (membre du bureau communautaire de NM) et M. Campelo (vice-président de NM), tous deux attachés aux questions des

transports à la communauté d'agglomération de Nîmes Métropole lors du comité des partenaires Mobilité en décembre 2022 puis par courrier.

Nous avons proposé que la ligne 51 dans sa forme ligne express, soit prolongée de 2 x 900 mètres, pour la boucle à parcourir entre Langlade et Saint-Dionisy, et ce, sans site propre compte tenu de la circulation sur ce tronçon. Le seul aménagement à réaliser serait un quai PMR. L'intérêt serait

de desservir la zone commerciale qui est en plein développement. La réponse qui nous a été apportée est que le prolongement de la ligne 51 est intégré aux scénarios envisageables qui seront présentés à l'ensemble des maires de la Vaunage. Les évolutions retenues seront également soumises pour avis aux habitants. Nous suivons de près ce dossier et ne manquerons pas de vous informer de toute suite qui y sera donnée.

Hélène Bouchot, Jean-Christophe Grégoire

→ 5000 arbres en VAUNAGE

Depuis mai 2021, le projet 5000 arbres en Vaunage a été lancé par l'association «Abeille et Biodiversité». Une fois retenu dans le cadre du Plan climat de Nîmes Métropole, le projet a été rejoint par les neuf Mairies de la Vaunage.

Opération Saint-Dionisy des 3 et 4 février 2023

Plusieurs dizaines de volontaires sont venus planter des jeunes arbres et arbustes sur les Terres des Redonnes à Saint-Dionisy. Ils étaient une trentaine vendredi et plus d'une soixantaine samedi.

Les haies ainsi réalisées couperont le vent pour protéger les serres et favoriser les productions. Par ailleurs, ces futurs grands arbres vont créer des zones de fraîcheur l'été et finiront par produire localement un microclimat bien plus favorable aux cultures. Beaucoup de saules ont été plantés. Cette variété permet de limiter les inondations en pompant l'eau du sol grâce à son système racinaire intense, caractéristique des plantes palustres. Par ailleurs, le saule résiste très bien pendant les périodes sèches. Ces arbres vont améliorer les sols des terres basses des Redonnes oscillant entre inondations l'hiver et sécheresse l'été.

Les auxiliaires des cultures pourront trou-



ver refuge dans ces haies. Les petits passe-reaux pourront nicher dedans et y trouver beaucoup de nourriture : insectes, baies et graines.

Pour ce faire, plusieurs équipes de 2 à 10 personnes se sont réparties selon leurs attributions. Certains ont préparé le pralin, mélange de terre, d'eau et de bouse de vache fraîche. Cette gadoue était très importante pour protéger les racines des jeunes plants qui ont été trempées dedans.

D'autres ont préparé le terrain à la grelinette. Une fois décompacté le terrain pouvait recevoir les arbres; un tous les mètres en alternant judicieusement les variétés.

Chaque groupe a apporté ensuite une grosse épaisseur de broyat de 30 à 40 cm. Ce

matelas permettra de maintenir une bonne fraîcheur aux nouveaux plantés.

Afin de protéger les jeunes plants, somme toute frêles, un filet est installé, maintenu par deux tuteurs. Enfin, une équipe d'arroseurs a apporté 10 litres d'eau par arbre planté.

Bernard Quentin

Luan, avec d'autres enfants, a participé à cette opération. Il nous raconte :

- Au terrain de Carole Nonat nous avons planté des arbres. Elle nous a donné les consignes, comment faire, ne pas mettre les pieds pour tasser, etc. Nous avons planté 120 arbres dans la matinée.

Les étapes pour planter un arbre (arbuste)

- creuser un trou, y mettre la plante,
 - recouvrir de terre,
 - creuser une cuve pour que l'eau rentre facilement (pendant la pluie),
 - planter trois piquets,
 - mettre le broyat sur la terre, l'étaler autour de la plante avec les mains et la pelle,
 - tendre le filet sur les piquets pour que les poules ne viennent pas manger les arbres.
 - placer le tuyau sous le filet et les piquets.
- J'ai bien aimé car j'aime planter des arbres et prendre soin de la nature. Il y avait beaucoup de vent mais cela ne nous a pas empêchés de continuer.

→ Nettoyage citoyen de la voie verte et du village



Le samedi 21 janvier, une dizaine de volontaires s'est réunie en milieu de matinée sur l'aire de compostage du chemin d'Azord afin de ramasser les déchets se trouvant sur la voie verte et dans les rues du village. Six sacs-poubelle ont été remplis de débris.

Beaucoup de masques à usage unique, bouteilles en plastique, canettes, mégots et paquets de cigarettes, mouchoirs en papier ont retrouvé le chemin de la poubelle.

Un grand merci à ce groupe d'avoir participé à cette démarche en faveur de l'environnement et cela, dans la bonne humeur. Des actions de ce type sont organisées régulièrement dans le village. Les dates sont communiquées dans le Bulletin municipal, sur Facebook, Panneau Pocket et le site internet de la mairie.

TRAVAUX

→ Terrain de football

Nous avons dû fermer le terrain après avoir constaté que la pelouse avait beaucoup souffert d'un excès d'humidité lors des mois précédents. Cette interruption aura pris fin à la mi mars après apport d'engrais et ensemencement des zones les plus endommagées où l'herbe avait disparu. Cette phase nécessaire aboutira à un terrain plus praticable par rapport à la situation actuelle.

→ Salle d'accueil périscolaire

Depuis les dernières pluies, et à cause de l'étanchéité défectueuse de son toit, nous avons dû renoncer à utiliser cette salle, une humidité excessive et des moisissures sur les murs étant préjudiciables aux enfants et au personnel d'encadrement.

Le sinistre a été déclaré, un expert a été mandaté. Cette construction récente (2017) est encore garantie par les contrats de l'entreprise ayant réalisé la toiture. La société d'expertise recherche l'assureur garantissant les travaux en cause. Mais ce dossier présente des difficultés qui retardent les expertises contradictoires. L'entreprise retenue pour reprendre la toiture ne peut intervenir tant que les responsabilités n'ont pas été établies. Nous espérons aboutir le plus rapidement possible pour réutiliser cette salle qui fait défaut actuellement pour l'accueil satisfaisant des enfants et du personnel.

François Charrière

Le carré des enfants

→ Le programme Watty



L'école Marie Castang fait partie des 3938 écoles ayant bénéficié du programme Watty. Notre municipalité est soucieuse de proposer et financer des actions en lien avec les axes thématiques du projet d'école. Pour celui du parcours artistique et culturel, des spectacles ont été proposés à l'école comme à la médiathèque et pour celui du numérique, le pool d'ordinateurs a été renforcé. L'an passé nous avons proposé au directeur de l'école et à son équipe de co-financer le programme Watty à l'école, puisqu'il s'inscrit dans les thèmes de la transition écologique et du développement durable. La proposition a été retenue et une convention a été passée avec **EcoCO2** (prestataire) et le SMEG (co-financeur à 75%). Ce programme de sensibilisation déployé auprès de chaque classe se terminera en mai. Les

activités ludiques visent à donner aux enfants les clés pour comprendre les enjeux environnementaux et leur permettre d'agir à leur échelle pour réaliser des économies d'énergie. Watty traite clairement d'une problématique d'actualité en contribuant à rendre les enfants acteurs et ambassadeurs de la transition énergétique dans leur établissement et leur foyer.

Luan nous parle du projet Watty.

Cette année, avec ce projet, nous travaillons sur les économies d'énergie.

– **Séance 1** : Théo, l'animateur du projet est venu dans la classe. Nous avons travaillé sur les énergies fossiles, c'est-à-dire celles qui sont épuisables (pétrole, centrale nucléaire, gaz, charbon...) et les énergies renouvelables (la biomasse, éoliennes, panneaux solaires, barrages hydroélectriques, centrales géothermiques...)

– **Séance 2** : Nous avons fait une expérience avec une maison isolée contre une maison non isolée : nous avons chauffé l'intérieur de ces maisons. La maison isolée est montée jusqu'à 96,1° C, la maison non isolée est montée jusqu'à 42° C.

→ Crèche : changement de gestionnaire



Le 22 décembre 2022, la commune de Saint-Dionisy a signé une convention avec « **Bonjours groupe Présence 30** » pour la gestion de la crèche **SIDOREMI**.

Etaient présents le maire Jean-Christophe GRÉGOIRE, Gérard RATIER directeur général du groupe et Hélène BOUCHOT, maire adjointe chargée de la petite enfance et de l'enfance.

A partir du 1^{er} janvier 2023, la crèche de notre village rejoindra donc les 9 autres crèches du Gard gérées par Bonjours groupe présence 30, dont les crèches de Langlade et de Clarensac.

Nous souhaitons plein succès à cette association, dans l'intérêt des jeunes enfants et de leurs parents.

Poussons la porte de la médiathèque

→ Exposition «le monde de la forêt»

Du 6 mars au 6 avril, la médiathèque présente l'exposition « Le monde de la forêt ». Largement illustrée, elle nous fait redécouvrir la vie de la forêt et de ses habitants à travers des récits, des illustrations et citations. Différents thèmes : les variétés d'arbres et de forêts, le petit monde du sous-bois, la vie quotidienne au ras du sol, les animaux qui y vivent... Accessible à tous les publics, elle est visible aux heures d'ouverture de la médiathèque. *Josée Fauquet*

→ Urgent : recherche de bénévoles

Vous aimez les livres, vous disposez de quelques heures de libre dans la semaine, dans le mois ? Venez rejoindre l'équipe de la médiathèque en tant que bénévole pour assurer l'accueil et participer à la vie de la médiathèque. Si vous êtes intéressé(e), merci d'appeler la mairie de Saint-Dionisy au 04 66 81 41 96. *Josée Fauquet*

→ Coup de foudre à la médiathèque

Irène FRAIN : «L'Allégresse de la femme solitaire» (Éd. du Seuil)
Dans ce roman très émouvant, l'écrivaine reconstitue l'histoire méconnue d'une Robinson Cruséo du XIX^e siècle qui a vécu 18 ans seule sur l'île San Nicolas au large de la Californie. Habillée de plu-

mes noires, elle semblait surgir du fond des âges, elle était très belle, parlait une langue énigmatique que personne n'a su déchiffrer et elle irradiait une joie peu commune. On l'avait surnommée «La femme solitaire» et aussi «L'inconnue qui dansait».

Dans son roman Irène Frain nous transporte dans ce coin perdu du XIX^e siècle, coincé entre une mer périlleuse et la contrée sauvage. Elle restitue le bouleversement poétique

qu'a amené cette femme des temps premiers, issue d'une culture datant de 9000 à 11 000 ans. Les rares objets qu'elle possédait sont aujourd'hui les plus anciens de la culture amérindienne.

Le vrai mystère de cette femme, c'était sa joie, son incompréhensible allégresse. Les chercheurs qui l'ont observée pensent qu'elle était sans doute chamane.

Elle est décédée de la dysenterie, sept semaines après son arrivée sur le continent. *Dominique Durousseau*





→ Association des Parents d'Élèves

Après le succès d'Halloween, l'APE s'est engagée pour la période des fêtes de fin d'année : vente des sapins et chocolats, mais aussi tombola pourvue de 25 lots ainsi qu'une vente de crêpes lors de la soirée de Noël à l'école qui ont eu un énorme succès.

Reprise dès le 2 février avec une nouvelle vente de crêpes devant l'école à l'occasion de la Chandeleur avec pas moins de 200 crêpes vendues. Merci à tous les parents de contribuer à la réussite de ces événements !

En mars c'est le week-end carnavalesque qui a animé le village : le samedi 11 la grande parade de M. Carnaval sur son char et le dimanche 12 une journée conviviale autour des jeux de société au foyer. Ce carnaval est le résultat d'un travail d'équipe entre l'APE, l'équipe périscolaire, les services techniques de la mairie, la mairie qui a offert les confettis et la générosité d'autres associations et habitants du village.

D'autres événements sont prévus d'ici la fin de l'année scolaire 2023 : Loto, vide-greniers, kermesse... Tous les parents qui souhaitent s'investir à nos côtés sont bien sûr les bienvenus.

Courriel : apestdio@gmail.com

Pour suivre l'actualité de l'APE :

Facebook : [@APE Ecole Marie Castang Saint Dionisy](https://www.facebook.com/APE.Ecole.Marie.Castang.Saint.Dionisy)

Instagram : [@ape_saintdionisy](https://www.instagram.com/ape_saintdionisy)

→ Roque de Viou : nouvelles activités !

L'Amicale de la Roque de Viou va changer ses activités et pour ce faire nous vous proposons des initiations aux ARTS PLASTIQUES : vitrail, peinture sur soie, fusain, aquarelle et peut-être dans un avenir proche initiation à la poterie. Nous vous attendons nombreux pour ces nouvelles activités. Vous pouvez prendre contact avec M. GAULARD au 06 40 72 60 00 si vous êtes intéressé(e).



Notre association Yogathon Azur a accueilli la nouvelle année en organisant un concert voyage sonore en janvier. Nous revenons d'un stage yoga et naturopathie qui était complet, organisé par Christelle, professeur de yoga, 35 ans de pratique et Cathy, naturopathe.

Nous y avons célébré l'équinoxe de printemps, cet équilibre du jour et de la nuit, l'équilibre du corps, l'équilibre du vivant. Un stage yoga et céramique est en place du 16 juin au soir au 18 juin, en amorce de l'été, un doux passage de l'air au feu. Inscription en cours, places limitées.

Notre événement relais yoga, proche du solstice d'été, nuit la plus courte de l'année dans notre hémisphère, aura lieu le 19 juin, au profit de l'AFC UMANI, programme Non-Violence.

Nous serons ainsi disponibles le 21 juin pour célébrer l'été en musique et en danse. yogathonazur.com yogathonazur@gmail.com



→ Boxing Club

Le Boxing Club œuvre depuis maintenant 7 ans pour promouvoir la boxe pieds poings en favorisant la mixité et la tolérance à travers le sport. Avec beaucoup de plaisir pour la seconde année consécutive, il propose aux résidents des Terres d'Alice tous les lundis une initiation à la boxe, fortement appréciée. Les élèves sont assidus et concentrés et toujours de bonne humeur ! Comme chaque année des cours sont proposés aux enfants, adolescents et adultes: ambiance, endurance, respiration et cardio garantis ! Au mois de décembre en partenariat avec le Boxing Club de Sommières, le Boxing Club St-Dionisy a participé au Championnat d'Occitanie. Une belle journée qui s'est vue récompenser pour le Club par une Vice-Championne Occitanie (Assya Ben Ali). Pour débiter cette nouvelle année le Club a organisé pour les enfants une journée Passage de grade, ce qui a permis aux enfants de montrer aux parents leur progression. En fonction de leur niveau, les élèves ont présenté différentes techniques et déplacements. Merci à tous les adhérents et bénévoles pour tous ces moments sportifs échangés !

Rachid Enaim Président du Boxing Club St-Dionisy

→ Bipèdes de la Vaunage : une année pleine !

En janvier dernier, la 34^e édition des Foulées du Château à CAVEIRAC a connu un franc succès avec plus de 500 coureurs adultes et 350 enfants.

Tous les mardis, dans les différentes communes de la Vaunage, les adhérents qui le souhaitent peuvent participer à des séances de travail en côte.

Chaque jeudi, au stade, notre coach Guy CHASTAN propose désormais une séance d'initiation et de perfectionnement à l'ACADÉMIE (section jeune) avant de diriger les traditionnelles séances de « fractionné » adaptées aux adultes présents.

Mais tout le monde attend avec impatience le passage à l'heure d'été pour revenir plus souvent en garrigue, terre de prédilection de la course hors stade.

Désormais, se profile à l'horizon la nouvelle édition de la course St-ROCH toujours à CAVEIRAC qui aura lieu le 27 août prochain.

Trois épreuves seront proposées aux amoureux de la course à pied. D'abord un 12 km, et un 20 km solo en fin d'après-midi, avant un duo nocturne en début de soirée (cette épreuve est une manche du Trophée Gardois des Duos nocturnes).

Vous pouvez nous retrouver sur notre site :

www.lesbipedesdelavaunage.fr ou sur notre page :

Les bipèdes de la Vaunage News - Facebook

À la découverte des entreprises de notre village

Pour cette nouvelle édition, je vous propose de faire la connaissance de deux professionnels qui proposent leurs services et produits pour embellir intérieurs et extérieurs de vos habitations. *Carole CAMBET PETIT JEAN*

→ Rémi MONGE - GUIRLED

Créativité, innovation, démarche écoresponsable et satisfaction client, voilà ce qui anime Rémi MONGE, Directeur général de Guirled, entreprise de e-commerce spécialisée dans l'éclairage Led décoratif très axé sur le solaire.

Hzi Guirled auparavant Bureau d'Étude spécialisé dans la conception de cartes électroniques pour lampes Led de luminaires de luxe à Nîmes, a été créé en 2002. Rémi MONGE, ingénieur en systèmes embarqués, a intégré cette structure il y a 9 ans pour y développer le commerce de luminaires haute technologie pour les particuliers. Après s'être fait connaître avec les guirlandes de boules de coton, l'entreprise s'est diversifiée afin de tendre vers des produits plus responsables : le made in France, la durabilité, la réparabilité, le solaire et la suppression de tous les plastiques jetables.

La réussite de Guirled est le fruit du travail d'équipe auquel Monsieur MONGE est très attaché. Il est entouré d'une équipe jeune et dynamique : une chargée de communication, un développeur de e-commerce, une responsable de production et un préparateur de commande, toujours soucieux d'obtenir 100% de la satisfaction client. Guirled, de par son sérieux et la qualité de ses produits, peut se targuer d'avoir obtenu une note de 4,9 sur 5 sur le site d'avis vérifiés Trustpilot.

Les + de Guirled, la personnalisation (choix des couleurs, technologie, taille... soit 400 références), la réparabilité de tous les produits



ainsi que la location de luminaires pour les événements tels que les mariages, les anniversaires ...

Il n'y a pas de vente en magasin cependant, le click and collect vous permettra le retrait sur le site de Saint-Dionisy dans un délai de 2h. Vous y serez bien accueillis et conseillés.

Hzi Guirled SA

9 chemin d'Azord, 30980 Saint-Dionisy

04 66 36 66 00 de 8h à 12 h et de 14 h à 18 h www.guirled.com

[Facebook](#), [Instagram](#), [Pinterest](#), [Tik Tok](#), [YouTube](#) : Guirled

→ Rovenno MANE



Rovenno MANE habite à Saint-Dionisy depuis 7 ans et y a démarré son activité de travaux de menuiserie métallique et de serrurerie le 1^{er} octobre 2022.

Après avoir obtenu son CAP (Certificat d'Aptitude Professionnelle) métallerie serrurerie en 1999 Rovenno a été formé chez les compagnons du devoir puis a travaillé à Nîmes chez des artisans métalliers de renom pendant plusieurs années. Ces années d'apprentissage et son parcours lui ont permis d'acquérir de solides compétences techniques et de développer sa créativité.

Par la suite, son expérience dans le Bâtiment multiservices lui a permis de découvrir d'autres domaines du métier et de continuer à évoluer.

Après une reconversion professionnelle, Rovenno (chauffeur de bus pendant 15 ans), est finalement revenu à son métier de cœur. En effet, ce qui lui plaît, c'est imaginer, créer, réaliser des ouvrages en fer sur mesure, ne jamais concevoir la même chose, utiliser des techniques différentes,

voir le métal se transformer. Mais surtout, ce qui lui procure une grande satisfaction, c'est d'être à l'écoute de ses clients et répondre à leurs besoins, leur apporter son expertise, des solutions.

Ses réalisations concernent non seulement la création de grilles, de portails, de portillons, de pergolas, de garde-corps, mais aussi des travaux d'aménagement intérieur (pose de placoplâtre, de carrelage, d'isolation) et extérieurs (terrasse...), il vous propose également des dépannages de serrurerie (changement de cylindres, ouverture de porte ...).

Les services de Rovenno MANE s'adressent aussi bien aux particuliers qu'aux professionnels en Vaunage et dans ses alentours.

RM Métallerie Serrurerie

Du lundi au vendredi de 8h à 18h

r.mane@outlook.fr 06 24 05 27 17

Que les équipes en place dans les communes soient les acteurs des défis de demain. Les enjeux sont énormes.

Éline Liron et Damien Jurado

ST-DIO EN SCÈNE

Les 6 Éléments

Samedi
15
avril
à 20 h

LNB Studio danse Hip hop

Le spectacle aborde la thématique des 4 éléments naturels de la vie, en y rajoutant Électricité, Espace et Fusion.

Ce spectacle de création vous emportera dans un univers chorégraphique où le mouvement et l'expression ne font plus qu'un. Les chorégraphies sont exécutées par des danseurs de haut niveau sur des musiques instrumentales, accompagnées de performances acrobatiques et de partage avec le public.

Foyer communal

Public familial

1 h



Ingrid Courrèges
(The voice)

Samedi
6
mai
à 16 h

Adaptation libre d'Aladin et la lampe
Merveilleuse par Jean Blanc



1 h

Rejoignez Aladin dans sa conquête de la belle Jasmine, et laissez-vous emporter par la magie, la musique et la danse ! Venez à la rencontre de tous ces personnages de légende, Jafar, le Génie, Le Calife, Aladin, et bien sûr Jasmine, qui vous feront voyager à travers chansons, tours de magie rigolos et danse !

Dès 3 ans

Gratuit
Foyer communal



Un été au Ciné

Venez passer une belle soirée d'été en plein air en famille, avec des amis. Amenez votre fauteuil, votre transat... Sur le parking du foyer communal.

Démarrage du film à 22h

(le titre du film et le lieu vous seront communiqués par affiche et par internet).

Samedi
1er
juillet
à 22 h

Gratuit

Brèves

→ Solidarité Turquie - Syrie

De nombreux organismes ont lancé des appels aux dons afin de venir en aide aux populations sinistrées. Si vous souhaitez témoigner votre solidarité, vous pouvez vous rendre sur les sites des organismes suivants :

Le Secours populaire, l'Unicef, la Fondation de France, la Croix rouge, le Secours catholique.

→ Ateliers de médiation numérique

Vous avez besoin d'aide pour utiliser votre ordinateur, votre tablette, votre smartphone ? Faites-vous connaître, cela permettra de recenser les besoins dans le village et de trouver des partenaires pour mettre en place des ateliers. Tél mairie : 04 66 81 41 96 Courriel : social-solidarité@saint-dionisy.fr (précisez votre âge et vos besoins)